



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 2274

Texte de la question

ABSENTÉISME SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Dassault. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, présent, hier, à Beauvais, aux côtés du Président de la République, vous avez pu vous rendre compte que, dans les classes du collège Charles-Fauqueux ou du collège Henri-Baumont, les élèves ne répondent pas toujours présent.

Nous avons tous, un jour ou l'autre, dans notre enfance, goûté au parfum d'interdit offert par une journée d'école buissonnière ("*Oh !*" sur les bancs des groupes SRC et GDR), mais l'absentéisme scolaire devient une question particulièrement préoccupante, puisque au moins 7 % des collégiens et des lycéens ne sont pas en classe.

Laxisme parental, affaiblissement du sens de la discipline et de la responsabilité individuelle (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*),...

M. le président. Je vous en prie !

M. Olivier Dassault. ...découragement relatif du système éducatif : les structures mêmes de notre école sont ébranlées.

Il y a un peu plus d'un siècle, Victor Hugo avait cette belle formule : " Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines ". ("*Oh !*" sur divers bancs.) Aujourd'hui, beaucoup d'enseignants sont dépités, découragés, démunis.

L'absentéisme est le marchepied du relâchement conduisant à la violence, à l'échec scolaire, à l'illettrisme et à l'exclusion. En désertant les salles de classe, de plus en plus de nos jeunes se mettent au ban de la société. En ne se présentant plus au seuil des collèges et des lycées, ils se ferment pour demain les portes du marché du travail, déjà si étroites.

M. Maxime Gremetz. Ce ne sont pas des enfants de milliardaires !

M. Olivier Dassault. Pouvez-vous nous préciser, monsieur le ministre, les mesures concrètes que le Gouvernement entend prendre pour lutter contre l'absentéisme scolaire ? Pouvez-vous nous confirmer l'entrée en vigueur prochaine du contrat de responsabilisation parentale annoncé par le Président de la République, qui permettra enfin de geler les allocations familiales...

M. Patrick Lemasle. Oh là là !

M. Olivier Dassault. ...tant que l'élève n'aura pas réintégré les cours ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. Je vous en prie, calmez-vous !

La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, ainsi que le Président de la République l'a rappelé hier à Beauvais, dans votre département, l'absentéisme scolaire est un fléau.

M. Patrick Lemasle. Que fait la majorité depuis huit ans ?

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. L'école de la République est obligatoire et il est essentiel que notre jeunesse se prépare à la vie active. On sait en effet qu'un jeune qui sort du système éducatif sans diplôme a cinq fois moins de chance de trouver un emploi qu'un camarade du même âge doté d'une qualification. Or,

l'absentéisme touche encore aujourd'hui 3 % de nos collégiens, 6 % des lycéens, 15 % des lycéens professionnels, soit 7 % des élèves en moyenne.

Nous avons donc décidé de déclarer la guerre à ce fléau, en actionnant simultanément plusieurs leviers. Tout d'abord, les personnels de l'éducation nationale sont mobilisés pour contrôler systématiquement les absences et avertir les familles dès les premiers signes de décrochage. Nous avons recruté 5 000 médiateurs de réussite scolaire qui assurent le suivi des élèves et le lien entre les établissements scolaires et les familles.

Et puis, c'est vrai, monsieur le député, il faut responsabiliser les parents, en utilisant de nouveaux outils tels que la mallette des parents, destinée à former ces derniers à la responsabilité parentale,...

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Allez donc sur le terrain !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. ...ou l'école des parents, que j'ai eu l'occasion de découvrir à Nice, il y a quelques jours.

M. Patrick Roy. Huit ans !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Mais nous allons aller plus loin, en améliorant l'application du contrat de responsabilité parentale, grâce à la proposition de loi de votre collègue Éric Ciotti, qui permettra, en ultime recours, de suspendre les allocations familiales en cas d'absences répétées et de défaillance des parents.

Vous le voyez, monsieur le député, nous avons mis en place un arsenal complet comportant des mesures ambitieuses pour lutter contre l'absentéisme scolaire. C'est à ce prix que nous ferons de l'école l'école de l'égalité des chances. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2274

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2010